

Le Centre Social Saint-Exupéry labellisé France Services



France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français. Il vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien.

Parce que nous respectons l'ensemble des critères du cahier des charges et à la suite d'une procédure d'audit de qualité, début 2020, le Centre Social Saint-Exupéry a vu aboutir sa demande de labellisation auprès des services de l'État.

Notre association au cœur du quartier est historiquement un lieu de passage et de ressources pour les habitants. Notre récente dimension France service nous permet de nous inscrire dans la continuité d'une démarche de qualité quant aux services rendus.



Ainsi au quotidien nous œuvrons à :

- donner une information de premier niveau (accompagnement dans les démarches quotidiennes, réponses aux questions...)
- mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs par exemple)
- aider/faciliter toutes démarches dématérialisées en ligne et hors ligne (navigation sur les sites des opérateurs, création des comptes et espaces personnels des différents opérateurs et autres organismes, constitution des dossiers de demande, simulation d'allocations, demande de documents en ligne)
- résoudre les cas les plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires, avec mise en relation avec l'organisme concerné.
- être le relais de la préfecture et du Ministère de l'intérieur pour la réalisation des différents titres sécurisés sur le portail national dédié (Agence Nationale des Titres Sécurisés)

Le Centre Social France Services comme acteur de l'inclusion numérique,

est un lieu d'accompagnement des personnes éloignées du numérique. En fonction du niveau d'autonomie numérique et administrative de chaque usager, nous accompagnons les personnes qui en font la demande pour naviguer sur les sites institutionnels, trouver les informations relatives à leur dossier, réaliser des procédures en ligne, utiliser un service de visioconférence, etc...

Un partenariat d'engagement

Grâce à la charte d'engagement, chaque France Services bénéficie d'une collaboration garantie de 9 partenaires nationaux : La Poste, Pôle emploi, Cnaf, Cnam, Cnav, MSA, ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques

Les modalités sont précisées dans un accord-cadre signé au niveau départemental.

